



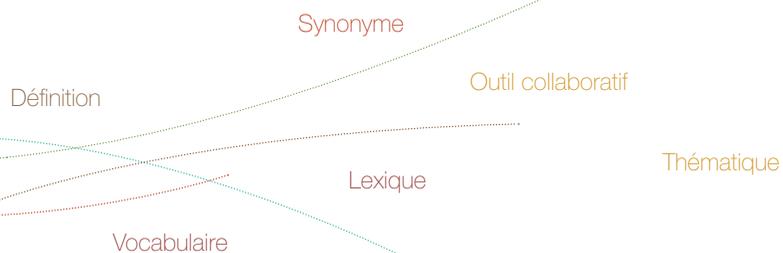
- ◆ Connectez-vous sur : www.glossaire.eaufrance.fr
- ◆ Contactez-nous : glossaire@eaufrance.fr
- ◆ Retrouvez les actualités du glossaire sur le site et suivez-nous via :

- les flux RSS
- https://twitter.com/Glossaire_Eau
- <http://www.facebook.com/Eaufrance>

Le site *Glossaire sur l'eau* est animé par l'Office international de l'eau (OIEau) sous la coordination de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema).

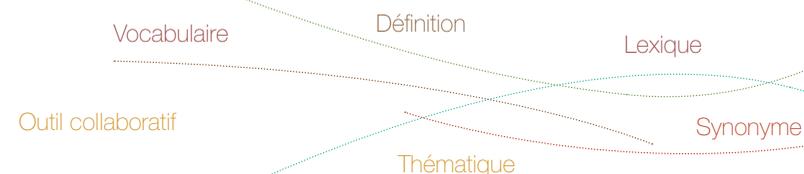
Le site du Glossaire, en quelques chiffres (avril 2013) :

- plus de 50 lexiques sur l'eau intégrés et harmonisés
- plus de 1000 mots définis
- 20 jours maximum pour prendre en compte vos propositions



Site national d'accès au lexique sur l'eau et les milieux aquatiques

www.glossaire.eaufrance.fr



Consulter, comprendre
 et **enrichir le lexique** sur l'eau
 et les milieux aquatiques



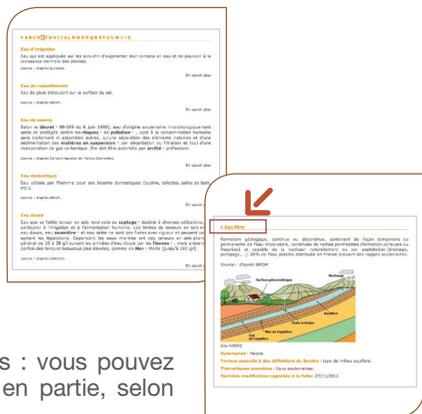
Le site *Glossaire sur l'eau* offre un accès libre à plus de 1000 définitions, parfois illustrées, de termes sur l'eau, les milieux aquatiques et les usages de l'eau. Le glossaire est participatif, tout internaute peut donc contribuer à son enrichissement. Il est également exportable, pour tout ou partie, et capable d'alimenter dynamiquement d'autres sites web.

Consulter les définitions du glossaire

Le site vous permet de consulter les **définitions brèves** de tous les mots commençant par la même lettre, ou la description détaillée de chaque mot.

A la lecture de la définition d'un mot, vous pouvez accéder directement aux autres mots du glossaire auxquels elle fait appel.

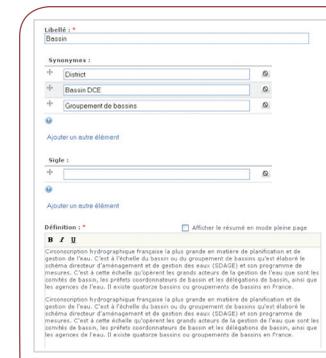
Toutes les définitions sont téléchargeables : vous pouvez exporter le glossaire dans sa totalité ou en partie, selon différents formats.



Contribuer à l'amélioration du glossaire

Le contenu du glossaire est le fruit d'une sélection et d'une harmonisation des définitions de mots issus d'une cinquantaine de lexiques de différents organismes travaillant dans le domaine de l'eau (ministère chargé de l'environnement, organismes de recherche, agences de l'eau, etc.), mais il est évolutif.

Vous pouvez en effet **enrichir le glossaire** en proposant des modifications et des ajouts, si vous constatez par exemple que la définition d'un mot est imprécise ou qu'un mot est manquant.



Rechercher des définitions

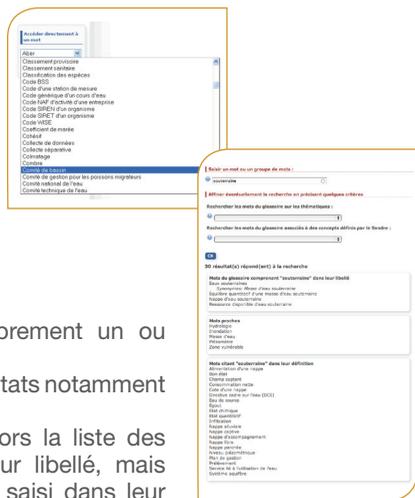
La **sélection directe** des mots peut se faire :

- en suivant un alphabet : vous accédez alors à tous les mots commençant par la même lettre ;
- par l'intermédiaire d'une liste complète, accessible en permanence : vous accédez alors au mot sélectionné.

Vous pouvez aussi effectuer :

- une recherche simple, en saisissant librement un ou plusieurs mots ;
- une recherche avancée, en filtrant les résultats notamment sur des grandes thématiques.

Le **moteur de recherche** vous affiche alors la liste des termes comprenant le mot saisi dans leur libellé, mais également les termes comprenant le mot saisi dans leur définition.



Alimenter votre site web avec le contenu du glossaire

Vous pouvez intégrer le contenu du glossaire sur votre site web. Des outils gratuits, accompagnés de leur documentation d'installation, sont à votre disposition sur le site.

Il vous suffit de télécharger les outils et de suivre les instructions précisées dans la documentation.



Des définitions **simples** et illustrées sur **l'eau** et les **milieux aquatiques**